

NOTRE SOUSCRIPTION

Nous nous excusons de ne publier dans ce numéro qu'une liste incomplète de tous ceux qui ont répondu à notre appel.

Nous remercions nos amis qui nous ont prouvé une fois de plus que nous étions en droit de compter sur eux.

Qu'une revue comme la nôtre comporte un public d'un tel dévouement, voilà bien la meilleure récompense que nous puissions recevoir pour la tâche accomplie jusqu'à ce jour.

Né ralentissez pas votre propagande. Aidez-nous; incitez vos amis à participer à notre action. Faites-leur lire *Clarté*, faites-en des abonnés de notre revue, des partisans de notre cause.

Quelques mois d'effort encore, et *Clarté*, solidement étayée, pourra envisager l'avenir avec une confiance renforcée.

| | | | | | | | |
|--------------------------------|------|------------------------|-------|-------------------|------|-------------------------------|----------|
| Bassat | 10 » | Medioni | 11 » | Berthelot | 5 » | Pinet | 15 » |
| Duflon | 15 » | Chabert | 15 » | Dworzack | 10 » | Couillon | 10 » |
| Aduni | 25 » | Roland Paulin.. | 3 » | Renée et Fernande | | Un ami de Valen- | |
| Andrieu | 12 » | Cartellier | 15 » | Foussard | 10 » | ciennes(2 ^e vers.) | 100 » |
| Peron | 10 » | Donias | 25 » | Fourmy | 5 » | Bœuf | 12 » |
| Chambareaud ... | 20 » | Coutellier | 20 » | Dommanget | 5 » | Duflot | 5 » |
| Guerpillon | 20 » | Anonyme Paris . | 50 » | Cannonne | 20 » | Blanchard | 20 » |
| Vergnac | 20 » | Farrussencq | 12 » | Brissaud | 10 » | Eyraud | 10 » |
| Antoine (2 ^e vers.) | 5 » | Baurez | 11 40 | Chertier | 5 » | Gauthier | 50 » |
| Bugno | 20 » | Costesco | 6 80 | Bosc | 10 » | Chaneac | 10 » |
| Beckaert | 13 » | Pour que <i>Clarté</i> | | Lallemand | 10 » | | |
| Bisson | 20 » | vive | 50 » | Gomendy | 10 » | Listes précédentes | 3.322 70 |
| Favreau | 12 » | Notzel | 16 » | Jumin | 5 » | Total général | 4.235 75 |
| Perrot | 10 » | Berthon | 15 » | Penz | 4 85 | | |
| Gueit | 5 » | Chabaud | 11 » | Collet | 5 » | | |
| Demenge | 15 » | Chappert | 10 » | Cresp | 5 » | | |
| Anonyme | 10 » | Urban | 5 » | Couquère | 5 » | | |
| Bonnard | 15 » | Girard | 3 » | Bravet | 20 » | | |

Dans la liste parue n° 33.,
 lire (au lieu de Poulard, à
 Givors), A. R. A. C. Gi-
 vors, 20 ».

BANQUE NATIONALE DE CREDIT

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 26 avril, sous la présidence de M. René Boudon.

Le rapport du conseil fait ressortir que la crise économique, qui avait atteint son paroxysme en 1921, s'est partiellement atténuée pendant le dernier exercice; il signale, en outre, les heureux effets résultant de la fusion de la Banque avec la Banque Française pour le commerce et l'industrie.

Les chiffres du bilan sont la manifestation évidente de la reprise des affaires et de l'activité générale des services de la Banque.

Le développement du réseau de succursales et d'agences s'est poursuivi dans le cours de l'année écoulée et la Banque a ouvert une importante succursale dénommée aujourd'hui surcursale Opéra qui n'est autre que l'ancien siège social de la Banque Française. L'exploitation actuelle s'étend à 188 succursales et agences, 23 bureaux de quartier dans Paris et sa banlieue immédiate et 231 bureaux hebdomadaires formant au total 442 points de contact direct avec la clientèle.

L'assemblée a fixé le dividende à 20 fr. pour les actions non libérées et à 42 fr. 50 pour les actions libérées. Un acompte ayant été payé le 11 janvier, toutes les actions, libérées ou non, reçoivent le même complément de dividende, soit 12 fr. 50, qui est en paiement sous déduction des impôts.

Toutes les propositions du conseil ont été adoptées à l'unanimité.

SOCIETE DU GAZ DE PARIS

MM. les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mardi 29 mai 1923, à 15 h. 30, à la salle des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche, Paris.

Ordre du jour : 1^o Lecture du Rapport et du Conseil d'administration et du Rapport des Commissaires sur l'exercice 1922 ; 2^o Approbation des comptes et du bilan de cet exercice ; 3^o Fixation du dividende ; 4^o Réélection d'administrateurs ; 5^o Nomination des commissaires des comptes ; 6^o Autorisation prévue par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

L'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant au moins dix actions.

Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions pourront se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire, membre lui-même de l'assemblée.

MM. les actionnaires sont informés que le conseil d'administration, usant de la faculté qui lui est réservée par l'article 34 des statuts, a décidé de proroger jusqu'au 15 mai 1923 le délai de dépôt des actions. En conséquence, les titres peuvent être déposés jusqu'au 15 mai inclusivement dans les caisses des établissements de crédit ou de leurs succursales et agences.

Les actionnaires ayant effectué le dépôt de leurs actions recevront, sur leur demande, une carte d'entrée à l'assemblée générale.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

L'assemblée générale, tenue le 26 avril, sous la présidence de M. Paul Boyer, a approuvé les comptes de l'exercice 1922, qui se soldent par un bénéfice net de 31 millions 658.333 fr. 15, et a décidé la répartition d'un dividende de 50 fr. par action et de 13 fr. 3573 par part de fondateur. Après report à nouveau de Fr. 3.395.249,65, le compte des actionnaires s'élève à Fr. 10 millions 80.196,36.

MM. Krantz et Bechmann, administrateurs, et M. Dieterlen, membre de la commission de contrôle, ont été réélus à l'unanimité.

L'assemblée générale a nommé commissaire des comptes M. A. Thirion, en remplacement de M. de Lavayssière de Lavergne, décédé, et renouvelé le mandat de MM. Dieterlen et Lambert.

AUTOUR D'UNE VIE

par Pierre KROPOTKINE
MEMOIRES

Ce sont les confessions d'une âme merveilleuse. Rousseau, Tolstoï, Kropotkine, trois cœurs illimités, trois destinées inouïes, Kropotkine, le plus humain des trois.

2 volumes 10 fr.

LIBRAIRIE STOCK - PARIS

ABONNEMENTS

France... 1 an. 25 fr. 6 mois. 13 fr. 3 mois. 7 fr.

Etranger. 1 an. 36 fr. 6 mois. 20 fr. 3 mois. 11 fr.

16, Rue Jacques-Callot, Paris (6^e) — Téléphone : Gobelins 11-00. — Chèque Postal : Paris 390-80.

Le Gérant : Marcel FOURRIER.



Imp. Perfecta, 8, rue Neuve-Popincourt, Paris (XI^e)